

# Protections contre les ondes électromagnétiques

<https://www.letemps.ch/societe/un-produit-beaute-se-preserverdes-ondes>

La marque de cosmétiques Clarins vient de lancer «en première mondiale» «Expertise 3P (E3p)». Vaporisée sur le visage, cette «brume écran» qui ressemble à de l'eau - vendue 40 euros (64 francs) les 100 ml! - est censée nous protéger des agressions produites par «les ondes électromagnétiques artificielles» émises par les téléphones portables, bornes Wi-Fi, fours à micro-ondes ou radios-réveils. La publicité affirme que le produit permet de «lutter contre le vieillissement accéléré de la peau» et préserve notre organisme des pollutions modernes. La direction générale de la consommation confirmait avoir lancé une enquête en France «afin de vérifier le bien-fondé des allégations figurant sur l'étiquette et dans la publicité de ce produit». [...]

<https://www.afis.org/Les-dispositifs-protecteurs#nb17>

**Jean Günther.** *Les « dispositifs protecteurs ».* 2009. Extraits.

*Les peurs irraisonnées et manipulées des ondes électromagnétiques ont conduit d'habiles commerçants à vendre des dispositifs supposés protecteurs.*

**Les contre-oscillateurs.** Après nous avoir longuement décrit les supposés méfaits des ondes émises, nous dit-on, par « les téléphones cellulaires, écrans d'ordinateurs et de télévision », on nous propose un dispositif de protection, appelé CMO. Il semble s'agir d'un oscillateur, sans piles, dont « *le signal ultra faible [...] s'oppose aux rayonnements polluants et se superpose au rayonnement de l'appareil à protéger dont le champ électromagnétique devient porteur du signal de compensation (signal bio-protecteur)* ». Aucun principe physique plus clair n'est donné. Il en existe plusieurs versions selon la source dont on veut se protéger. Des témoignages d'usagers enthousiastes sont fournis. Les prix varient de 39 à 139 euros. [...]

**Un cactus.** À l'opposé de la technologie douteuse du paragraphe précédent, voici un moyen naturel : « *Le cactus cereus peruvianus d'Amérique centrale du sud [sic] a la particularité d'absorber les ondes électromagnétiques. Il suffit de placer ce cactus près de nos ordinateurs ou de tout autre appareil produisant des ondes électromagnétiques afin qu'il nous protège.* » [...]

**La bio-musique.** Si l'on n'aime pas les cactus, le site qui les propose, très éclectique, nous suggère la biomusique : « *La Bio Music utilise cette propriété de l'eau pour participer à l'amélioration de notre bien-être. En effet, lorsqu'un CD Bio Music joue, les fréquences des CUOS, qui se répandent par l'eau dans l'air et dans le corps, envoient une information positive revitalisante qui permet de maintenir l'eau dans un état d'équilibre harmonieux, contribuant ainsi à « neutraliser » les effets néfastes de certaines fréquences et permettant d'aider à retrouver et à maintenir un état de bien-être naturel.* »

**La cage de Faraday.** *La cage de Faraday de Xavier Samson telle que mise en avant par le site de Nextup, organisation non gouvernementale (ONG) « concourant à la défense de l'environnement naturel, contre les irradiations des champs électromagnétiques ».* La cage de Faraday est une enceinte en matériaux conducteurs, dans laquelle les ondes ne peuvent pénétrer. Contrairement aux offres ci-dessus, la base physique est indéniable. [...] Certains proposent des constructions artisanales. Pour preuve de leur efficacité, on nous précise que le téléphone portable mis dans cette cage perd trois barrettes sur son indicateur de niveau du signal ; c'est conforme aux lois de la physique mais ne prouve rien sur l'effet sanitaire ! Par ailleurs on vend un étui faisant cage de Faraday pour mettre autour des téléphones portables, en oubliant apparemment que si c'était efficace l'appareil serait inutilisable ! On nous apprend toutefois que « *le problème posé par une cage de Faraday est que celle-ci arrêtera aussi le champ électrique (V/m) naturel (150 V/m à la verticale du sol), qui est bénéfique* ». Qui le savait ? Qui l'a démontré ?

**Protections diverses.** À défaut de vivre dans une vraie cage de Faraday, on trouvera sur le marché des vêtements annoncés comme arrêtant les ondes. Même la rubrique « sciences » d'un grand quotidien nous les recommande. C'est même breveté (rappelons qu'un brevet ne porte que sur la nouveauté de l'invention, pas sur son efficacité). Voici un exemple de « justification » de ce genre de produit (il s'agit d'un slip de grossesse) : « *C'est donc la protection idéale très efficace contre les rayons électromagnétiques de notre environnement à hauteur de 90 %, grâce à la nouvelle technologie textile "Wave Protect". Le tissu comprend des fils en argent qui protègent contre les ondes de haute fréquence. Imaginez un miroir, les ondes électromagnétiques sont reflétées de la même manière* ». Un site très éclectique nous propose des peintures, des films à coller sur les vitrages, des casquettes (pour homme et pour femme), du papier peint, un baldaquin, le tout supposé arrêter ces ondes prétendument nocives. [...]

**On ne pense pas à tout !** On peut lire : « *Si vous portez des boucles d'oreilles en métal ou des lunettes avec une monture métallique vous allez augmenter de 25 % la radiation vers le cerveau lors de l'utilisation du téléphone portable contre votre oreille* ». [...]